MAIRIE DE CHAUMES-EN-RETZ
1 rue de Pornic - Arthon en Retz
44320 CHAUMES-EN-RETZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze mars, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Chaumes-en-Retz, se sont réunis, en séance ordinaire, en mairie annexe de Chéméré, sous la présidence de Monsieur LECLEVE, Maire.

Etaient présents : MM. LECLEVE Georges, LAIGRE Joseph, GUILBAUD Hubert, PORCHER née LONGIN Virginie, CROM née HAMON Anne, GRAVOUIL Michel, GRELLIER Yves, DAVID née HUPE Marie-Laure, BRIANCEAU Philippe, DEBEAULIEU née BROSSARD Catherine, CHAUVET Gérard, DROUET Jacky, GARDELLE née GARRAUD Pascale, FOUQUET née RENOU Karine, DOUSSET Marcel, MALARD Pierre, SORIN Jean-Luc, ROUET née RENAUDINEAU Christelle, ZINADER Michaël, PASQUEREAU née RENOU Elisabeth, DULIN Steeve, DELAUNAY Yoann, GIBET née GIRARDEAU Sylviane, BRUNETEAU née PADIOLEAU Anne, BRIAND Philippe, VOYAU Jean-Marc, CHEVALIER Jacques, GUIGNON née VADE Christelle, RUNGOAT Romain, PENNETIER née BIGOT Sabrina, BERTHELOT née PORLIER Tatiana, PIPAUD née GUILBAUD Marie-Paule.

Absents ayant donné procuration : MM. HALGAND née MALENFANT Karine, PONEAU née AUDION Michelle, MALHOMME Jacques, BARREAU née FIOLEAU Isabelle, EVIN née GILLET Céline, HAMON née DURAND Céline, NELLENBACH Jean-Philippe, MUSLEWSKI Dominique.
Excusés : MM. LANDREAU née MARTIN Françoise, GOUY née MICHELOT Valérie, MORICE née GRIVAUD Nathalie, BOUCHER Nicolas, VOYAU Frédéric.

Le conseil a choisi comme secrétaire Monsieur GRELLIER Yves.

FIXATION DU TARIF DE CANTINE SCOLAIRE SUR LE SECTEUR D'ARTHON EN RETZ

Après délibération, le conseil municipal, par 38 voix pour et 2 abstentions, décide de modifier, à compter du 01/05/2018, sur la commune déléguée d'Arthon en Retz, le tarif cantine du repas pour enfant qui passe de 3,30 € à 3,37 €.

POUR EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
Le 14/03/18,
Le maire,
Georges LECLEVE.

Monsieur Le Maire,
Georges LECLEVE

MAIRIE DE CHAUMES-EN-RETZ 44 Loire-Atlantique

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire	Acte certifié éxécutoire
044-200058121-20180312-2018_14_del-DE	Réception par le Sous-Préfet : 14-03-2018 Publication le : 14-03-2018